



## Séparation et une petite fille en danger

Par **Mozard**, le **28/08/2016** à **10:20**

Bonjour,

Mon fils et séparé depuis le mois d' avril, où on matin elle a pris leur fille Keliyah sous les bras et partie vivre chez ses parents, cette dernière sortez régulièrement en boîte et laissé très souvent la petite à sa mère, ou à mon fils, nous pouvions prendre la petite quand on le souhaité, un jour ses parents se sont fait expulser de leur appartement car il ne payé plus le loyé depuis 6 ans, immigré ils ne touche que le RSA , ils se sont retrouvé à 7 chez une cousine dans un 80 m2 donc mon fils a pris la décision de leurs laisser la maison avec tout les meubles, avec, il n'avait que ses habits, madame et notre petite fille et bien-sûr les parents se sont installé dans la maison de mon fils, jusque là nous avons la petite du jeudi matin au lundi et plus si on voulait!!!! Elle l'avait très peu car ces sa maman qui la gardé, mais la tout change.

Marié depuis 3 ans avec une petite de 1 ans mon fils apprend que sa femme le trompe depuis qu'elle et enceinte de 4 mois de la petite et avec plusieurs homme des anciens ou nouveau qui sorte de prison!!!! Douche froide pour mon fils , 5 mois après la naissance de la petite elle a été ce faire avorter car elle savait pas qui été le père et à mon fils elle lui a dit qu'elle faisait une hémorragie dès mensonge depuis 3 ans , maintenant que la vérité et tombé c'est les insultes de sa part fuse ,vous pouvez même pas vous imaginer.....elle n'a rien nier au contraire elle en a rajouté des solopries horrible, maintenant interdiction de voir la petite, chez elle il y a un de ses frère avec bracelet électronique il ne peu sortir que de 9h à 12h et le soir bazarre avec les copains ( plusieurs plainte en gendarmerie ) sa fume la chicha et le reste et ma petite fille et là dedans pas de cadre, pour dormir la petite s'endore jusqu'à épuisement la mère roule sans assurance et les gendarmes nous dissent la petite n'est pas en dangée, la mère vol, le père les frères sa sort de prison et ma petite fille et à la bonne école !!!

l'assistante sociale doit passé mais quand nous sommes à bout, mon fils a besoin de voir sa fille et nous aussi car depuis 1 ans je les gardé la moitié dès semaine aidé nous, demain nous voyons l'avocate, je vendrez tout pour sauvez ma petite fille de cette mère sale, je suis assistante maternelle dans une école privée , et je sais qu'un enfant qui n'a pas de cadre peu

vite dériver!!!! Des conseils svp merci

Par **jos38**, le **28/08/2016** à **11:27**

bonjour.vous avez fait ce qu'il fallait : alerter l'assistante sociale. elle va faire son rapport et vous verrez ensuite

Par **AIRP06 DÉTECTIVES - Détective privé Nice Cannes Monaco**, le **29/08/2016** à **17:33**

Bonjour,

En effet, seule une enquête sociale permettra de déterminer dans quelles conditions votre petite fille est élevée.

Par contre, votre fils aurait du engager une procédure pour officialiser les modalités de garde de sa fille.Je suppose que votre avocate va solliciter une ordonnance concernant la garde de l'enfant.

Si le rapport de l'assistante sociale ne met pas en évidence l'environnement immoral et insalubre que vous indiquez, vous pouvez toujours faire appel à un détective privé, qui effectuera une enquête sur les conditions de vie et la moralité de votre belle fille.

Le rapport qu'il vous remettra pourra être communiqué au JAF par votre avocate.